

Grenoble, le 5 mars 2020

## **Réponses de la liste Grenoble en Commun menée par Eric Piolle au questionnaire du collectif des crèches associatives**

Vous avez sollicité l'équipe de Grenoble en Commun au sujet de nos engagements en matière de petite enfance.

Vous trouverez ci-dessous les réponses que nous souhaitons apporter.

Restant à votre disposition pour toute question,

L'équipe de Grenoble en commun

### **1. Quels sont les axes de votre politique petite enfance pour les 5500 enfants de moins de 3 ans à Grenoble ?**

La petite enfance, est une entrée dans la vie majeure pour les enfants. Il nous paraît donc essentiel dans notre volonté de cultiver l'émancipation et notre désir de sens de le poser comme le premier axe de cette volonté.

Nous avons changé de siècle et notre monde change... personne n'aurait pu prévoir la fulgurance de ce changement et les conséquences, parfois terribles, de notre empreinte humaine. Les réalités actuelles, les mutations de notre planète nous obligent à constater que nous avons, malgré nous, amener l'humain sur un chemin sans issue. Nous avons souhaité un monde industrialisé, financé, confortable pour certains et nous avons oublié de préserver les fondations de ce monde. Si nous transposons cette observation sur l'enfant, nous constatons les mêmes erreurs et le même chemin sans issue.

Nous avons souhaité des enfants compétents, obéissants, diplômés, disposants de tout le matériel disponibles (pour certains surtout). Nous avons privilégié l'avoir au détriment de l'être. Nous avons oublié de préserver les fondations de l'homme : sa capacité individuelle à développer son potentiel humain. Nous devons prendre ensemble un autre chemin.

De façon urgente et vitale pour l'avenir, nous devons inventer un regard écologiste et humaniste sur l'accompagnement des enfants et de leur famille. Mais cette mutation, ce « pas de côtés », cet autre possible ne peut se faire qu'ensemble et en s'appuyant sur le chemin parcouru. Les ressources sont là, précieuses.

Quand on parle de petite enfance, on parle des tout-petits, de leurs familles et des professionnel-les qui les accompagnent : c'est un enjeu de politique sociale, éducative et familiale. Il nous faut articuler toutes ces dimensions, dans l'intérêt supérieur de l'enfant, en garantissant les sécurités notamment sociales, affectives, sanitaires et alimentaires, et en accompagnant les premiers pas des tout-petits dans leur construction individuelle, leur éveil à l'autre et au monde, entre la naissance et l'école. Nos axes prioritaires sont les suivants

- **Accompagner les familles dans leur fonction parentale**, dans une démarche de coéducation et de considération pour la diversité des approches éducatives - une nécessité qui associera les structures d'accueil (crèches, LAEP, ludothèques, MAM...), les maisons des habitant-es (réfèrent-es familles,

centres médico-socio-scolaires), les familles et l'ensemble des acteur-trices de l'éducation et de l'éveil du jeune enfant.

- **Valoriser la complémentarité des accueils** (service public, gestion associative ou mutualiste ; accueil collectif et familial ; régulier et occasionnel) dans une approche d'intérêt général et de non lucrativité, en prenant en compte la diversité des situations familiales.
- **Penser la petite enfance comme un temps d'ouverture au monde**, par l'éveil artistique et culturel, l'éveil physique, l'éveil à la nature et à l'environnement, la généralisation des démarches d'égalité filles-garçons
- **Associer les enfants, les jeunes à la construction de la Ville, de leur ville et d'en tirer les actions qu'ils pourraient mettre en œuvre avec les élu-es grenoblois-es et métropolitain-es.** (principe général : associer l'enfant aux décisions qui le concernent selon son âge et son degré de maturité)
- **Penser l'accueil et l'hospitalité** : enfants à besoins spécifiques, dialogue interculturel, accueil des enfants de familles en situation de précarité et d'exil
- **Penser la transition douce vers l'école**
- **Soutenir la formation des professionnel-les**
- **Inscrire la petite enfance dans nos politiques transversales / alimentation-santé** (inclusion des crèches dans le projet alimentaire interterritorial avec possibilités de financement), **mobilités, espace public, culture et loisirs** (éveil, garde d'enfants/activités adaptées pour favoriser les sorties parentales et familiales)
- **Poursuivre et amplifier l'engagement pour une alimentation bio et locale** et pour la santé environnementale des enfants (lutte contre les perturbateurs endocriniens, composition des mobiliers et produits de toilette et d'entretien)

Grenoble a la chance de compter sur un service public de la petite enfance dense et maillé, qui nécessite au long cours des investissements et une démarche volontariste de valorisation des métiers. Il s'agira de poursuivre les réhabilitations et reconstructions de crèches en s'appuyant sur un état des lieux complet, et d'étudier les modalités d'un travail coopératif entre le secteur public et l'initiative associative afin de s'appuyer sur les forces de chaque modèle.

- **Nous maintiendrons le soutien aux crèches associatives initiatives des parents**, conjointement sur ce qui fait force au titre de l'accueil des jeunes enfants.
- **Nous proposons de valoriser les différents modes d'accueil** pour permettre de répondre au quotidien des familles qui peuvent changer considérant leurs problématiques, leurs difficultés, leur vie : accueils occasionnels, réguliers, accueils atypiques pour les familles les plus précaires, ...
- **Nous proposons de développer la contribution de la ville à l'amélioration des conditions d'accueil** du jeune enfant dans les quartiers et par les Assistantes Maternelles indépendantes en développant les Relais d'Assistantes maternelles, utiles aux parents et aux assistantes maternelles.
- **Nous proposons également que soient ouverts dans tous les quartiers des lieux pour parents et enfants** comme par exemple des LAEPs ou ludothèques et les mêmes les bibliothèques tous les jours et même le samedi, comme première porte d'entrée.
- **Nous proposons que soit repensé l'accueil « passerelle »** pour les enfants dès 2 ans entre l'école et

la crèche pour travailler en douceur ce passage avec des professionnel-les de la petite enfance et des professeur-es des écoles, la Ville, la PMI

- **Nous proposons que des projets artistiques soient menés avec des résidences d'artistes dans les quartiers**, pour permettre à tous de s'éveiller aux mondes de l'imaginaire et du beau, des espaces de contes pour mieux pousser les portes d'une bibliothèque ou d'une ludothèque, des co-proposition artistiques pour mieux découvrir les lieux magiques comme la MC2 , l'Espace 600 et les théâtres de notre Ville

## **2. Un élu petite enfance a toujours fait partie de l'équipe municipale sauf sur le dernier mandat. Prévoyez-vous d'avoir un.e élu.e dédié.e à la petite enfance et à la parentalité ?**

Pour l'instant nous travaillons sur le projet et son portage collectif, le périmètre des délégations n'est pas arrêté.

## **3. Connaissez-vous la charte d'accueil du jeune enfant ? Si oui, quels principes souhaitez-vous mettre en œuvre dans votre politique petite enfance ?**

Oui, nous connaissons la charte d'accueil du jeune enfant et l'ensemble des 10 principes qui y sont présentés sont en direct lien avec ce que nous avons présenté plus haut. Pour nous cette charte apparaît comme cohérente et ne nécessite pas d'en isoler certains principes. En lien avec les professionnel-les et les familles, elle nécessite d'être considérée comme un canevas de travail complet dont nous partageons l'ensemble des items.

## **4. Comment voyez-vous la complémentarité entre les différents modes d'accueil et la place spécifique des crèches associatives ?**

De la même manière que dans les autres politiques publiques, les associations subventionnées concourent à l'intérêt général de manière différente et complémentaire du service public. Pour ce qui concerne la petite enfance, l'engagement des dirigeant-es bénévoles et des familles est identifié comme très fort et nourrit les projets éducatifs des associations. Les structures associatives sont parfois en avance sur le service public, en matière d'innovations pédagogiques ou de transformation des pratiques alimentaires. Pour exemple, la crèche Pom Flore et Alexandre est parvenue à un taux important d'alimentation bio plus rapidement que dans les crèches de service public ; la maison d'Enfantine (qui n'est certes pas une crèche mais accueille de jeunes enfants) a formé les ATSEM aux méthodes Montessori. La forme associative et la dimension des structures permettent probablement une plus grande adaptabilité des projets à l'évolution des pratiques des familles.

Nous souhaitons travailler avec les acteurs associatifs à une stratégie partagée pour répondre aux besoins d'accueil et à l'évolution des besoins sociaux. Ces discussions pourront donner lieu à des actions opérationnelles sur lesquelles nous souhaitons laisser les pistes ouvertes pour les décider de manière concertée : formations collectives, échanges d'expériences sur les pratiques professionnelles, complémentarité pour répondre aux besoins d'accueil en horaires atypiques, voire étudier la pertinence de projets nouveaux en GCSMS ou missionnement associatif.

## **5. Comptez-vous augmenter les subventions pour les crèches associatives ou laisser la situation se dégrader jusqu'à d'inévitables fermetures de places ?**

La Ville et le CCAS ont tâché ces dernières années d'introduire de l'équité dans l'attribution des subventions et d'augmenter l'enveloppe globale de financement. Nous devons étudier les possibilités d'articulation avec d'autres politiques publiques et les autres partenaires (Département et CAF notamment) pour permettre aux acteurs associatifs d'aborder l'avenir avec sérénité, dans un contexte d'effet ciseau similaire

pour la collectivité.

**6. Quelles aides souhaitez-vous proposer pour accompagner à la transition écologique : mise en place de repas bio, passage aux couches lavables, utilisation de produits d'entretien écologique...?**

Pour cela nous devons considérer les crèches comme des partenaires de nos politiques de santé et d'environnement, au-delà des politiques de petite enfance. Il s'agira également de postuler ensemble à des appels à projets ou de rechercher des financements extérieurs de toutes natures. C'est par exemple ce que permet la participation de la Ville au Projet alimentaire interterritorial, en ouvrant la porte à des recherches de financement au titre du PNA.

**7. Une rencontre ? Si vous êtes élu.e.s, pouvez-vous vous engager à nous rencontrer, le collectif des crèches associatives, avant le mois de juin pour échanger sur ces points ?**

Évidemment. Nous déciderons ensuite ensemble de la régularité de ces rencontres afin d'avancer en partenariat et de réajuster au fur et à mesure.

Nous nous verrons également une fois par an dans le cadre de rencontre de l'éducation populaire pour partager ensemble sur le parcours des enfants, des adolescents et des adultes en devenir.